

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

# CCAS - COMMUNE DE LARRINGES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DE  
HAUTE-SAVOIE

Séance du 6 mars 2026

Délibération n°  
20260306-04

L'an deux mille vingt-six et le six mars à dix-huit heures, le CCAS de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Président.

**Nombre de Membres**

En exercice .... 9  
Présents ..... 8  
Votants ..... 9

Présents : BLANC Georges, METRAL Laure, CHESSEL Christelle, GUYOT Patricia, SERVOZ Nathalie, BOCHATON Isabelle, GUERRAZ Isabelle, BALZARETTI Marina, MOREL Catherine.

Absents : GUERRAZ Isabelle (pouvoir à METRAL Laure)

Date de la convocation  
12 février 2026

A été nommée secrétaire : Christelle CHESSEL.

**OBJET**

**REPAS DES SENIORS**

Acte rendu exécutoire  
après télé-transmission  
en Sous-Préfecture le

- 9 MARS 2026  
et mise en ligne sur le  
site internet

le 09 MARS 2026  
Georges BLANC

Le repas organisé pour les seniors de la commune aura lieu le dimanche 26 avril 2026. Il est offert aux personnes âgées de 70 ans et plus. Les accompagnants peuvent s'inscrire au repas moyennant une participation financière.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**Décide** de fixer le prix du repas pour les accompagnants au repas des seniors à 39 € par personne.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

LARRINGES, le 6 mars 2026

Le Président

Georges BLANC

La Secrétaire de séance

Christelle CHESSEL

